

PRU MIRAIL UNIVERSITE

**Compte-rendu de la réunion publique de présentation de
l'Équipement Mutualisé de Mirail Université (EMMU)
du 23.09.2021**

Présents :

Gaëtan COGNARD, Maire de quartier 6.3
Céline FOUILLADE, Toulouse Métropole –Direction de la Construction et des Bâtiments Publics
Odile DUFAU, Ville de Toulouse- Direction de l'Action Territoriale (DAT)
Marion PETIT, Toulouse Métropole -DAT
Lyre L'EPEE, Toulouse Métropole - DAT
François ROQUES, agence d'architecture PASSELAC ET ROQUES

Lieu :

Ecole d'architecture de Toulouse, de 19 à 21h.

Participants :

- 6 habitants de la copropriété Azur dont 4 représentants du conseil syndical de la copropriété
- 2 habitants membres du Conseil Citoyen Mirail Université-Reynerie
- 4 utilisateurs ou représentants d'utilisateurs du futur équipement

Après un tour de table des personnes présentes et une introduction complète de Monsieur Gaëtan Cognard, la parole a été donnée à Monsieur Roques, architecte de formation et associé de l'agence Passelac et Roques mandatée pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'équipement.

Le support de présentation diffusé par l'agence d'architecture ne peut être annexé au présent CR en raison de sa taille. Cependant, il est accessible sur la plateforme en ligne Jeparticipe ! à l'adresse suivante : <https://jeparticipe.toulouse.fr/>

Le présent compte-rendu n'a pas pour objet de retranscrire mot pour mot l'intervention détaillée de Monsieur Roques mais de restituer les questionnements, retours d'information et demandes des participants.

1) Echanges sur le projet architectural de l'équipement mutualisé

De façon générale, les participants ont exprimé leur satisfaction concernant la proposition architecturale, le choix de ne pas avoir proposé d'ouverture côté résidence Azur et l'utilisation de la brique pleine apparente (et non de parement).

2) Echanges autour de la suppression du parking présent place Maillol

Les représentants de la copropriété Azur ont présenté leur crainte quant à la suppression du parking présent place Maillol destiné à devenir le parvis du futur équipement, du fait de la pression en stationnement existant sur le quartier.

→Toulouse Métropole rappelle que la valorisation foncière du terrain, le besoin de créer une centralité de quartier et l'impératif de rayonnement des services publics concernés nécessitent d'urbaniser ce parking et l'ancienne assise du centre commercial.

→ Une vigilance spécifique sur la thématique stationnement est portée par Toulouse Métropole dans le cadre du suivi du projet de l'ENSAT afin que les reports de stationnement hors parcelle privée soient évités.

→ Au total, le quartier résidentiel de Mirail Université dispose de 563 places de stationnements matérialisées. Il est indiqué qu'au stade « études préliminaires », il est prévu la suppression de 40 places de stationnement au global sur le périmètre opérationnel Mirail Université. Ces suppressions permettent une requalification positive des voies via la création de trottoirs (inexistants), la mise en place de colonnes enterrées, ...

Une enquête « stationnements » est lancée en 2022 afin d'étudier la faisabilité de maximiser le maintien de places de stationnements existante.

3) Echanges sur la poche de stationnement d'appoint proposée au sud du futur équipement

Les habitants demandent à ce que la sécurité soit renforcée sur cette poche de stationnements, notamment par un dispositif d'éclairage adapté. Par ailleurs, ils souhaitent que ces places de stationnement prioritairement destinées à l'équipement mutualisé (places PMR et mini-bus) soient mutualisées avec les besoins des habitants lorsque vacantes.

→ Toulouse Métropole indique que la faisabilité de ce parking d'appoint est conditionnée à la réalisation de diagnostics et d'études à venir (réseaux, racines d'arbres, ...).

→ Toulouse Métropole indique que les études préliminaires réalisées par EGIS n'ont pu être encore présentées à ce jour du fait d'un contexte sanitaire délicat. Cependant, l'ensemble des thématiques du type éclairage, revêtements, stationnements, ... est exploré par sous-secteur et doit faire l'objet d'une présentation en réunion publique à organiser en 2022.

Par ailleurs, sur la thématique stationnement dont Toulouse Métropole est consciente des enjeux, les services techniques appuyés par EGIS étudient actuellement les pistes qui permettront de réduire le déficit en places de stationnement évalué au premier stade des études.

4) Echanges concernant le projet d'extension et de réhabilitation de l'ENSAT

De nombreuses questions ont été posées sur le projet, inconnu par les habitants et demandeurs de visuels. Les participants s'inquiètent de savoir si une harmonie architecturale est recherchée entre le futur équipement mutualisé et le projet d'extension et réhabilitation de l'école d'architecture. Ils demandent également à ce qu'une traversée vers le parc soit mise en œuvre par l'ENSAT, comme indiqué au schéma directeur. Ils insistent sur le caractère primordial de cette traversée qui doit aussi servir aux habitants et permettre de participer à une connexion plus aisée entre l'est et l'ouest du quartier.

A ce stade des études de maîtrise d'œuvre, le projet architectural de l'ENSAT propose des murs béton beige-ocre avec un pavage de leur parvis dans les mêmes teintes. L'extension est prévue de plain-pied avec un traitement végétalisé des toitures permettant une intégration paysagère et une prolongation visuelle avec le parc de Mirail Université. Il n'existe donc pas d'alerte particulière d'un point de vue « matériaux ».

→ Toulouse Métropole indique que le projet ENSAT est suivi par les services techniques de Toulouse Métropole autant que possible dans la mesure où cela reste un foncier Etat.

→ Toulouse Métropole a d'ores et déjà porté plusieurs fois, avec l'appui de M. COGNARD, la volonté d'une traversée piétonne ouverte vers le parc et celle d'une transition douce entre la place Maillol et leur futur parvis. Toulouse Métropole a alerté également les interlocuteurs ENSAT sur l'interface chantier à venir puisque les travaux de construction de l'équipement seront concomitants à la réalisation de l'extension neuve de l'école d'architecture sur leur actuel parking de surface privé.

→ Toulouse Métropole s'engage à re-solliciter l'ENSAT et sa maîtrise d'ouvrage déléguée pour qu'une présentation publique du projet architectural soit réalisée auprès des habitants de Mirail Université.

5) Autres échanges

Une demande « habitants » concerne l'installation de bancs au sein du parc Mirail Université
→ **Toulouse Métropole rappelle que le foncier du parc ne lui appartient pas mais que la demande sera portée auprès du propriétaire et gestionnaire.**

Une demande « habitants » porte sur la saleté constatée autour des arrêts de bus déplacés de la ligne 14.

→ **Toulouse Métropole fait intervenir le Pôle Sud pour que des poubelles soient installées dans les deux sens à proximité des arrêts**

Relevé de conclusions établi par la DAT, le 07.10.21

Diffusion : les participants
les destinataires de l'invitation à la réunion via la plateforme jeparticipe